

**Direction Générale des Services**

Affaire suivie par S. RYCKEWAERT  
NG/SR/CH/20-024

Courrier à l'attention des parents d'élèves

Beaumont-sur-Oise,  
Le 5 mai 2020

**Objet :** Mise en œuvre du déconfinement dans les établissements scolaires du premier degré

Madame, Monsieur, Chers parents,

Le Président de la République a annoncé et fixé pour objectif la réouverture des écoles le 11 mai prochain. Depuis la déclaration du gouvernement du 28 avril dernier, nous travaillons à un schéma de reprise en concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale et les directrices d'école.

Conscientes des enjeux socio-économiques liés à cette reprise mais également de la situation sanitaire du département toujours classé en zone rouge et de l'avis du conseil scientifique, nous avons étudié avec le plus grand sérieux et sans parti pris, les conditions d'un retour à l'école et la mise en place d'une stratégie adaptée à la réalité de nos moyens tant humains que matériels.

Le protocole sanitaire édité par le Ministère de l'Éducation Nationale une première fois le 29 avril, modifié le 3 mai, que nous nous sommes procuré à défaut de l'avoir reçu officiellement et sur lequel il convient de s'appuyer s'avère irréaliste et non applicable en l'état.

Force est en effet de constater qu'au regard des courts délais qui nous sont imposés mais également des moyens à déployer, tant matériels qu'humains dont nous ne disposons pas, nous ne sommes pas en capacité de répondre aux exigences des mesures sanitaires indiquées, pour les rentrées échelonnées des 11 et 25 mai.

Les contraintes techniques permettant le respect de la distanciation sociale (marquage au sol, sens de circulation, barriérage et neutralisation de certains espaces...) et les moyens humains à dédier aux obligations de désinfection régulière, voire permanente des lieux (sanitaires, poignées de porte...) et l'organisation de la cantine, sont autant d'éléments qui ont étayé la réflexion de la Municipalité.

Par ailleurs, aucune directive relative à l'organisation des temps périscolaires mais également du centre de loisirs du mercredi ne nous a été communiquée et ce, malgré nos questionnements répétés auprès des services de la Préfecture.

Enfin, le sondage mené auprès des familles par le corps enseignant, indique qu'une large majorité d'entre vous, soit 72 %, fera le choix de ne pas remettre ses enfants à l'école, préférant le maintien de l'enseignement à distance.

En conséquence, malgré notre bonne volonté et en concertation avec le corps enseignant qui nous a exprimé toutes ses inquiétudes quant à la réouverture des écoles, nous ne sommes pas en mesure d'assurer la sécurité sanitaire de vos enfants.

Aussi, et parce que notre priorité est et restera la sécurité et la santé des enfants et de tous les personnels présents dans nos écoles, nous avons décidé de ne pas ré ouvrir nos établissements scolaires jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'accueil des enfants des personnels soignants et prioritaires (opérateurs funéraires, personnels de la défense intérieure, enseignants et personnels municipaux) continuera malgré tout d'être assuré, comme cela a été fait depuis la mi-mars.

Les conditions permettant le retour des petits Beaumontois à l'école doivent s'organiser dans le temps. Nous restons fortement mobilisés pour envisager la rentrée de septembre dans des conditions plus sereines avec pour cap la sécurité sanitaire de tous.

Dans l'intervalle, nous savons pouvoir compter sur le professionnalisme et le dévouement des enseignants afin d'assurer la continuité éducative à distance.

Nous avons bien conscience des difficultés rencontrées par les parents qui doivent reprendre leur travail. Aussi, pour les salariés qui en auraient besoin, nous mettrons en ligne sur notre site internet, une attestation téléchargeable destinée à votre employeur. Le document sera également disponible en mairie pour les familles ne disposant pas d'un accès internet

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

L'Ajoute en charge  
des Affaires scolaires,



Sidonie FERREIRA

Le Maire,



Nathalie GROUX  
Conseillère régionale d'Ile de France